

**Le 14 mars, le Conseil européen a approuvé l'initiative d'Union pour la Méditerranée de Sarkozy. Elle s'apparentera toutefois davantage à une relance du Processus de Barcelone de 1995 qu'à un nouveau projet.**

**J**eudi 13 mars, le président français Nicolas Sarkozy présentait avec la chancelière allemande Angela Merkel son projet d'Union pour la Méditerranée (UPM) et recevait l'approbation de l'ensemble des dirigeants européens réunis en sommet à Bruxelles. Mais l'idée française, qui se voulait novatrice au départ, se réduit désormais à insuffler un nouvel élan au Processus de Barcelone lancé en 1995. Initialement conçu pour ne rassembler que les seuls pays du pourtour méditerranéen, l'UPM accueillera finalement tous les pays de l'UE. La Commission et certaines capitales européennes, Berlin la première, s'inquiétaient en effet des risques de divisions et de duplications des structures portées par le projet, ainsi que des velléités sudistes de Sarkozy.

Si le président français s'est défendu d'avoir revu ses ambitions à la baisse, il a reconnu que le texte adopté était bel et bien le fruit d'un compromis. Merkel n'a d'ailleurs pas manqué de préciser : «*Sous la présidence française, le Processus de Barcelone sera porté à un autre niveau, mais il s'agit du même instrument*». Un acquis reste néanmoins à porter au crédit de Sarkozy : la relance de l'intérêt pour la Méditerranée, qui devrait permettre de rompre avec l'échec de Barcelone.

### Une meilleure «marque»

Très révélateur de cette volonté de redynamisation, le nouveau nom d'«Union pour la Méditerranée» donné au Processus de Barcelone dans le texte adopté par les dirigeants européens devrait être plus identifiable par les citoyens.

La proposition franco-allemande comporte la création d'une co-présidence assurée par un Etat de la rive sud et un Etat membre de l'UE riverain de la Méditerranée. Cette co-pré-



## L'Union pour la relance Barc

sidence serait assistée d'un secrétariat dirigé par deux directeurs - l'un représentant les pays du Sud et l'autre nommé par les 27, représentant l'ensemble de l'UE - et qui serait chargé du suivi des projets et de l'organisation, tous les deux ans, d'un sommet réunissant l'ensemble des pays membres. Selon Jacques Mistral, directeur des études économiques à l'Institut français des relations internationales de Paris (IFRI), «l'idée du secrétariat comme une structure fixe est intéressante pour sortir de Barcelone». Une question sensible perdure quant à l'utilisation des fonds européens, qui nécessite l'unanimité des 27.

Dans la continuité de Barcelone, l'UPM devrait favoriser des rapports de commerce, d'échanges et d'entraide privilégiés avec une

dizaine de pays du Sud méditerranéen : la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, Israël, les territoires palestiniens, la Jordanie, le Liban, la Syrie et la Turquie. La Libye a un statut d'observateur. Dans l'ensemble, les pays de la rive sud sont très favorables à l'UPM.

### Une union de projets

La nouveauté de l'UPM consiste à se baser sur une série de projets concrets : dépollution de la Méditerranée, amélioration de l'accès à l'eau, développement du recours à l'énergie solaire, création d'autoroutes de la mer, d'un office méditerranéen de la jeunesse, d'un Centre méditerranéen de protection civile,



## Méditerranée elone

d'une Agence méditerranéenne de développement des petites et moyennes entreprises et mise en place d'un espace scientifique et universitaire méditerranéen. Lors du débat du 11 mars organisé à l'IFRI sur le thème « Le projet d'Union pour la Méditerranée : ce qu'en pense le Maghreb », présidé par Khadija Mohsen-Finan - chargée du programme Maghreb de l'IFRI - et par Jacques Mistral, l'ambassadeur Alain Le Roy chargé du projet UPM a présenté la Méditerranée comme «une priorité géostratégique de l'Europe». Il a insisté sur la nécessité de construire un partenariat de nature globale basé sur un financement paritaire et non sur une assistance européenne qui se bornerait à verser des aides aux pays du Sud.

Chékib Nouira, président de l'Institut arabe des chefs d'entreprises, a évoqué la nécessité de trouver «le charbon et l'acier de l'UPM» : «L'UE n'a pas commencé à 27. Il faut commencer avec les pays les plus motivés». Et d'ajouter : «La zone d'influence de l'Allemagne est le Danube. Pourtant les pays riverains de la Méditerranée ont contribué au développement de l'Est. Pourquoi ce processus ne se ferait-il pas aussi en sens inverse pour la zone d'influence ? La Méditerranée est la seule région identifiée comme telle, berceau des civilisations de surcroît, qui ne dispose pas d'une structure régionale.»

Pour Hassan Abouyoub, ambassadeur itinérant du Maroc, c'est l'aspect sécuritaire qui prime : «On a besoin d'une Europe unie pour garantir la paix et la sécurité dans la région.»

**L'UPM devrait favoriser des rapports de commerce, d'échanges et d'entraide privilégiés avec une dizaine de pays du Sud méditerranéen.**

Évoquant la pression migratoire du Sahel sur le Maghreb en général et sur le Maroc en particulier, il n'hésitait pas à parler également des répercussions néfastes qu'aurait pour la France un conflit entre le Maroc et l'Algérie.

Par ailleurs, Abouyoub a mis en garde contre un processus institutionnel dépourvu d'adhésion populaire et a plaidé pour une adhésion à des normes communes. Selon lui, il est en effet indispensable de créer «une structure qui pénaliserait, ne serait-ce que moralement, les déviations des pays par rapport à un modèle commun de valeurs». Abouyoub mentionnait aussi la nécessité pour l'UE de modifier la nature de son lien social avec les pays du Sud de la Méditerranée, notamment à travers le volet agricole. Concernant l'aspect économique, il rappelait la nécessité de créer 20 millions d'emplois dans les vingt prochaines années au Maghreb pour maintenir un taux de croissance d'un minimum de 2 à 3%. «Or, sans l'aide de l'UE, c'est impossible», a-t-il déclaré. Enfin, Abouyoub a évoqué le conflit israélo-arabe - qui a paralysé le Processus de Barcelone - à travers le boycott du Salon du livre à Paris par les pays arabes, Israël étant l'invité d'honneur de cette édition. À ce sujet, le directeur des affaires bilatérales au ministère marocain des Affaires étrangères, Youssef Amrani, a déclaré vendredi 14 mars lors d'un séminaire du ministère à Rabat sur «Le dialogue entre l'UE et ses partenaires méditerranéens sur la politique européenne de sécurité et de défense» que l'instauration d'une zone de paix en Méditerranée était «tributaire» de la capacité de l'UE à oeuvrer pour une solution juste au conflit israélo-arabe.

Pour l'heure, mandat a été donné à la Commission européenne et à la présidence de travailler d'ici au prochain sommet sur les détails et notamment sur les structures de l'UPM. Rendez-vous est pris donc pour le 13 juillet à Paris, où un sommet fondateur lancera officiellement le projet sous la présidence française de l'Union européenne. ■

AMINA BOUBIA